

Compte-rendu du Conseil du DLST

Lundi 8 octobre 2018

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

Représentants des personnels (10)

- **présent-e-s :** *Cécile GROS, Anne MILET, Stéphanie MOYROUD, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Evelyne ZORZETTIG*
- **excusée-e-s :** *Cécile ARGENTIER, Christel CARAGUEL, Christophe FURGET*
- **absent-e-s :** *Odile BREVARD, Nathalie WAKSMANN*

Représentants des étudiants (8)

- **présent-e-s :** *Pierre-Vincent BARBON, Grégoire COUTURIER, Arthur SERBAT*
- **absent-e-s :** *Mazzarine DOTOU, Calvin BERTHOLET, Tristan SUE, Fatma ZORGATI, Meriam ZORGATI*

Membres de droit (17)

- **présent-e-s :** *Denis BOUHINEAU, Florence COURTOIS, Marie-Cécile DARRACQ, Chantal FAYOLLE, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Jean-Manuel GROUSSON, Fiona HEMMING, Françoise JUNG, Anne LÉTREGUILLY, Yves MARKOWICZ, Jérôme NOMADE*
- **excusé-e-s :** *Jean FASEL*
- **absent-e-s :** *Françoise DELPECH, Olivier JACQUIN, Nicolas LESCA, Jean-Luc REBOUD, Jean-François REDON*

Membres extérieurs (2)

- **absent-e-s :** *Nathalie BIENVENU, Marie-Nicole ROTURIER*

Invités Permanents (14)

- **présent-e-s :** *Armelle PHILIP, Frédérique SIMONOT, Sébastien SOULAN, Gérald ZEZZA*
- **excusé-e-s :** *Frédérique NEAU, Annie PESENTI, Anne-Marie STRANO-THIBOUD*
- **absent-e-s :** *Joëlle AUBERT, Emmanuel GODDE, Philippe MOREIRA, Lydie MUZART, Maud VALLENARI, Caroline WEST*

ORDRE DU JOUR

1. Budget prévisionnel 2019
2. Travaux au DLST
3. Ressources humaines
4. Effectifs à la rentrée universitaire 2018
5. Questions diverses

1. Budget prévisionnel 2019

Cadrage budgétaire

La situation financière de l'UGA s'améliore (cf. le compte de résultat 2017, qui s'est avéré bénéficiaire – en grande partie pour des raisons conjoncturelles – alors que le budget prévisionnel prévoyait un déficit), et le CA a décidé d'alléger légèrement le Plan de Retour à l'Equilibre (PRE, 11 M€ au lieu des 13,3 initialement prévus). Cependant, cet allègement ne concernera que les emplois (en réponse à une question de Jérôme Nomade, Yves Markowicz indique qu'il est prévu un dégel de certains emplois d'enseignants et de BIATSS) et les rémunérations, l'effort étant inchangé en ce qui concerne heures complémentaires et dotations de fonctionnement.

Par ailleurs, un nouveau modèle d'allocation des moyens est mis en place en 2019, qui se décompose en trois : socle commun personnels (dotation en lien avec le nombre de BIATSS théoriques, qui, au DLST, est supérieur au nombre réel) ; socle commun heures (heures d'enseignement théoriques, sachant que le modèle utilisé est plutôt défavorable aux formations scientifiques, qui ont tendance à proposer plus d'heures à leurs étudiants que ce que le modèle prévoit) ; dotations disciplinaires, liées à des spécificités telles que l'importance des TP dans les maquettes (essentiellement en sciences & technologies), les besoins spécifiques en langues, les composantes délocalisées. Une simulation ayant montré que, dans le cadre d'un budget global des composantes en baisse de 3 % pour cause de PRE, certaines composantes pouvaient voir leur dotation de fonctionnement fortement impactée, il a été décidé que les baisses de dotations seraient plafonnées à 5 %, ce qui est le cas pour le DLST (les hausses sont, elles, limitées à 1 %). Comme l'an passé, en raison de la politique d'amortissement, une partie de cette dotation devra obligatoirement être consacrée aux seuls investissements. Enfin, contrairement à l'an passé, l'enveloppe consacrée à la masse salariale n'est pas différenciée (et laissée à la libre appréciation des composantes).

Enfin, PRE oblige, le prélèvement sur les droits d'inscription reversés passe de 5 à 8,04 %. Et bien évidemment, les crédits ne sont ouverts qu'à hauteur de 90 % (il est officiellement possible de demander à bénéficier de tout ou partie des 10 % restants en fin d'année, pour l'instant, le DLST n'a pas eu besoin de faire appel à ce complément financier).

Recettes

Les baisses de dotations liées au nouveau modèle d'allocation des moyens ayant été plafonnées, la dotation 2019 du DLST correspond à 95 % de la dotation théorique de 2018, versement de PhITEM pour les géosciences inclus, soit 209 321 €. Mais comme nous ne touchons que 90 % de cette dotation théorique, la dotation réelle s'élève à 188 389 € (contre, à périmètre identique, 195 804 € en 2018 et 215 797 € en 2017). Plus de la moitié de cette dotation – 95 800 € – est affectée à l'amortissement, ce qui veut dire qu'il s'agit obligatoirement de crédits d'investissement, avec les contraintes correspondantes (pas d'achats inférieurs à 800 € HT, sauf pour l'informatique ou ce plancher est amené à 500 € HT), mais il est envisageable de demander en cours d'année la conversion d'une partie de cette dotation en crédits de fonctionnement.

N.B. : le versement de PhITEM pris en compte s'élève à 25 k€, ce qui était le cas pour 2017, alors que cette année, d'un commun accord, PhITEM ne nous a versé que 20 k€ car nous avons bénéficié par ailleurs d'un reversement de la DGDRTI dans le cadre de l'accueil en L2 STE d'étudiants angolais (programme du Ministère des Affaires Etrangères, en lien avec la société pétrolière Sonangol).

Le montant théorique des reversements de droits d'inscription s'élève à 303 973 € (contre 265 329 € en 2018). Une hausse liée à des effectifs 2017/18 en légère hausse, mais surtout aux nouveaux droits d'inscription des PEIP mis en place l'an passé (les étudiants paient désormais, dès la 1^{ère} année, des droits identiques à ceux des écoles d'ingénieurs, et le reversement de ces droits s'effectue à part égale entre Polytech – où ces étudiants s'inscrivent désormais en inscription première – et le DLST).

		Budget 2019			Budget 2018		
		droits	base	total	droits	base	total
Inscriptions principales	étudiants L	86	2280	196 080	84	2409	202 356
	CPGE	69	810	55 890	68	801	54 468
	réorientés L	43	100	4 300	42	125	5 250
	stagiaires FC	86	41	3 526	84	4	336
	TOTAL	259 796 €			262 410 €		
Inscriptions secondes	étudiants L	71	6	426	77	9	693
	réorientés L	43	85	3 655	42	53	2 226
	PEIPA	179	224	40 096			
	TOTAL	44 177 €			2 919 €		

Déduction faite du prélèvement de 8,04 % dans le cadre du PRE (24 439 €, contre 14 248 € l'an passé), et d'une déduction de 220 € au titre de la BU, du FSDIE et de la Médecine préventive (l'an passé, cette déduction s'élevait à 1 763 €, cette année, il faut attendre le reversement aux universités d'une partie de la Contribution Vie Etudiante et de Campus collectée par les CROUS (pour voir plus clair), le reversement réel est donc de 251 383 € (contre 224 386 € en 2017). Cette somme sera ajustée au vu des effectifs réels à l'occasion du BR2, à l'automne 2019 (cette année, cet ajustement a rapporté au DLST 28 690 € supplémentaires).

Enfin, alors que les ressources propres – participation des étudiants de L2 STE pour les stages de terrain à la semaine – repassent de 3 à 2,5 k€, nous subissons une forte baisse des recettes liées à la Formation Continue : 36 185 €, contre 70 522 € en 2018 (une somme qui a été diminuée à l'occasion du BR2) et 86 215 € en 2017. Cette baisse est pour l'essentiel liée à un désengagement de la région AuRA quant au financement du DAEU (Florence Courtois pose la question du financement des étudiants en reprise d'études, Yves Markowicz répond qu'à sa connaissance, les financements existent mais sont minimes).

Au total, les recettes prévisionnelles pour 2018 s'élèvent à 478 457 €, soit une nouvelle baisse des rentrées financières, versement de PhITEM inclus (493 712 € en 2018, 538 700 € en 2017). Et ce alors que les effectifs sont une nouvelle fois à la hausse : + 2,5 % à la rentrée 2018, avec une légère diminution des effectifs en L1 (- 0,9 %) mais – augmentation du taux de réussite en L1 oblige – une hausse importante en L2 (+ 7,3 %). Heureusement, ces dernières années, les ressources du DLST se sont avérées plus que suffisantes, et on peut espérer que ce sera encore le cas en 2019.

Dépenses

Conséquence de la politique d'amortissement de l'université, nous devons une nouvelle fois consacrer une somme importante aux investissements : 95,8 k€, soit 5,4 k€ de plus qu'en 2018 (nous avons demandé à affecter une partie de cette somme au fonctionnement, mais cela nous a été refusé, politique budgétaire de l'UGA oblige). Yves Markowicz rappelle que l'amortissement consiste à répartir le prix du bien sur plusieurs années, en mettant en regard une recette avec une dépense qui sera obligatoirement en investissement. Selon notre gestionnaire financier, notre participation à cette politique – liée aux investissements, parfois importants, réalisés ces dernières années – devrait s'infléchir dès 2020 (74 k€ ?) pour arriver aux environs de 12 k€ en 2023.

Bien que l'appel à projet d'investissements de 2018 ait recueilli peu de réponses (pour l'essentiel des demandes des TP de mécanique, et – hors appel à projets ! – la jouvence de deux machines à glace pour les TP de biologie), il est proposé de lancer un nouvel appel à projets dès janvier 2019, en incitant en particulier les plateformes de TP à en profiter pour les jouvences de matériels. Par ailleurs, alors que nous venons déjà de verser 41 k€ pour installer des serrures à badge pour les salles d'informatique, les salles des enseignants et la salle de repos, nous pouvons envisager de continuer la mise en place de ce type d'équipement pour d'autres salles (et en finir avec les serrures à code). Enfin, toute suggestion d'investissement sera la bienvenue...

En ce qui concerne la masse salariale, les prévisions sont à la baisse : 72 k€ (contre 83 127 € en 2018), soit 66,7 k€ pour les surveillances d'examens (dont le coût, pour 2018, s'est élevé à 66 633 €, un chiffre stabilisé pour l'instant, avec un effort financier important pour la « création » de salles d'examens spécifiques pour les EBS) et une réserve prudentielle de 5,3 k€. Par contre, rien n'est prévu pour la chaîne d'inscription car, contrairement à l'an passé, Estelle Sanfilippo – gestionnaire

contractuelle qui nous aidait l'an passé pour la commission d'admission de la LST, les inscriptions des CPGE et la chaîne d'inscription – est affectée à l'année au DLST, payée sur des crédits liés à la mise en place des dispositifs Oui Si (outre ses activités antérieures, Estelle a pris en charge, depuis la rentrée, les aspects administratifs liés à ces dispositifs). Du coup, le DLST n'a pas à financer son salaire sur ses ressources propres, et comme nous mobilisons par ailleurs d'autres personnels du DLST pour compléter les effectifs de la chaîne d'inscription, l'e-OTP (élément d'Organigramme Technique de Programmation, un financement exceptionnel de 10,5 k€ attribué chaque année par la DGDFVU) suffit à financer les embauches de vacataires pour les inscriptions.

Nouveauté budgétaire, nous devons inscrire – en dépenses et en recettes – les emplois étudiants, soit 71,4 k€ pour 2019 (et si nos besoins budgétaires s'avéraient supérieures, il nous faudrait soit tenter d'obtenir des financements supplémentaires, soit utiliser nos ressources propres).

Enfin, il est proposé d'affecter 28,8 k€ au fonctionnement de l'administration du DLST (- 1,5 k€) – 20 k€ + prélèvement de 10 % sur les ressources propres (250 €) + refacturation du courrier (500 €) + refacturation repro UGA (7 k€, essentiellement liés aux tirages offerts aux étudiants) + cotisation à RUGBIS (1 k€) – et 281,9 k€ aux CC disciplinaires et au CC multimédia (+ 11,9 k€, dont l'intégralité des crédits de la Formation Continue et les ressources propres hors prélèvement).

N.B. : le détail par CC – qui n'a pas à être obligatoirement voté dans le cadre du vote du budget – est repoussé au prochain conseil, car il est envisagé de revaloriser à la hausse les budgets des différents CC au vu des exercices financiers précédents.

Budget 2019

Le tableau présenté au vote du conseil reprend les différents éléments présentés précédemment (les inserts sur fond jaune rappellent les chiffres du budget prévisionnel 2018, et sont effacés au moment du vote).

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement : Formation initiale et continue	281 926 € <small>2018 : 270 000</small>	Droits d'inscription	251 383 € <small>2018 : 224 386</small>
Fonctionnement : Administration	28 750 € <small>2018 : 30 241</small>	Ressources propres	2 500 € <small>2018 : 3 000</small>
Investissement	95 781 € <small>2018 : 90 344</small>	FC / DAEUB	36 185 € <small>2018 : 70 522</small>
Masse salariale	72 000 € <small>2018 : 83 127</small>	Dotation de l'établissement	188 389 € <small>2018 : 165 804</small>
EE	71 427 €	Dotation EE	71 427 €
TOTAL	549 884 € <small>2018 : 473 712</small>	TOTAL	549 884 € <small>2018 : 473 712</small>

Le budget est adopté à l'unanimité.

2. Travaux au DLST

Avant de faire le point sur les travaux effectués cette année, il est rappelé que ces travaux sont pilotés par trois acteurs :

- la ComUE (Direction de l'Aménagement Durable), pour tout ce qui est à l'extérieur des bâtiments ;
- l'UGA (DGDAPaL) pour tout ce qui touche aux bâtiments ;
- le DLST, pour le reste (?), et pour les demandes de travaux (et la priorisation).

Cette année, la ComUE, comme demandé, a refait la terrasse extérieure du bâtiment B (cafétéria) ainsi que tout l'espace entre les bâtiments B et D (enclos pour les containers, arceaux pour les vélos, accès PMR pour le bâtiment D, réfection du sol). Par ailleurs (même si cela n'avait pas été demandé par le DLST), nous avons pu apprécier à la rentrée les aménagements de l'allée Centrale et du parvis de l'IAE.

Si l'UGA n'a pas pu réaliser tous les travaux demandés, le bilan est cependant considérable :

- fin de la réfection de l'amphi A2 (qui sera terminée dans les prochains jours) ;
- réfection des salles ex-SUAPS au rez-de-chaussée du bâtiment C (2 salles fusionnées en une seule salle de TD + 2 petites salles qui seront réservées pour les enseignants, l'actuelle salle des enseignants étant reconvertie en bureau pour une gestionnaire de scolarité) ;
- changement de 14 portes extérieures ;
- réfection des huisseries + pose de nouveaux stores extérieurs pour la scolarité et une partie du rez-de-chaussée du bâtiment D (travaux encore en cours) ;
- création d'une vanne d'arrêt d'eau par bâtiment (travaux encore en cours).

Devrait suivre d'ici la fin de l'année (?) le remplacement par des accès à badge des serrures à codes des salles d'informatique, des 2 salles des enseignants et de la salle de repos.

D'autres travaux, non programmés initialement, ont été réalisés (ou vont l'être dans les prochains jours) par l'UGA :

- réfection de l'étanchéité des terrasses (mais malheureusement, il y a toujours des fuites !) ;
- mise en conformité des ascenseurs ;
- travaux de plomberie en prévision de l'installation de trois fontaines à eau (hall A, vers les machines à café, et au début du couloir du bâtiment B) ;
- grilles de ventilation pour les vides sanitaires ;
- dans le bâtiment A, réfection de la cafétéria des personnels, changement de la porte d'entrée et pose de prises électriques supplémentaires dans les halls ;
- dans le bâtiment B, réfection de l'éclairage pour les 3 étages, désamiantage de l'extrémité Est du rez-de-chaussée et changement du revêtement de sol, réfections des huisseries de la salle B120 (service informatique), création de faux-plafonds dans le couloir du rez-de-chaussée et le local du BDE, et remplacement des vannes d'arrêt et des collecteurs WC ;
- dans le bâtiment C, câblage et réseau pour la salle B114, désamiantage et pose de carrelage à l'extrémité Est du rez-de-chaussée, réfection des huisseries + pose de nouveaux stores extérieurs pour les salles du rez-de-chaussée - côté Nord, et mise en conformité des hottes et remplacement des sorbonnes ;
- pour les bâtiments A, D et E, mise en place de revêtement antidérapant dans les escaliers.

Pour l'année à venir, les demandes du DLST concernent d'abord ce qui n'a pas été fait cette année, soit, pour l'UGA (même si nous nous doutons bien que tout ne pourra pas être fait...) :

- la mise à jour de la centrale SSI ;
- la transformation de salles précédemment occupées par le SET (création d'une salle TD supplémentaire) ;
- la pose de rideaux occultants dans les salles du 1^{er} étage du bâtiment A et les salles exposées au Sud du bâtiment B ;
- la rénovation des 7 salles de TP de Physique du 2^{ème} étage du bâtiment B (à l'instar de ce qui a été fait au 3^{ème} étage) ;
- la rénovation du laboratoire de chimie C020 (à l'image de ce qui a été fait pour la salle C015) ;
- un programme de réfection des peintures (avec en priorité le hall A et la scolarité) ;
- la continuation du programme de remplacement des huisseries ;
- la réfection de l'entrée principale ;
- l'isolation des façades.

Nous avons également pris contact avec la ComUE pour l'installation de nouveaux garages à vélo sur l'allée Centrale (cela devrait se faire assez rapidement ?), la pose de cendriers extérieurs au niveau de l'entrée principale (avec pour objectif le recyclage des mégots par une société spécialisée), et l'aménagement du secteur situé entre les bâtiments F, C et E.

Le conseil étant sollicité pour d'éventuelles idées de travaux supplémentaires, des élus étudiants suggèrent la réfection des tables dans les amphis D2, E1 et E2 (les tables sont effectivement usées et recouvertes d'inscriptions diverses...). Yves Markowicz répond qu'il ne peut promettre que cette demande fera partie des priorités du DLST, mais – comme cela a déjà été fait pour l'amphi D1, dont les peintures et l'éclairage ont été refaits et les tables poncées –, une demande de toilettage de ces amphis fera partie de nos demandes (l'idéal serait d'enclencher un programme de rénovations régulières, par rotation au sein des bâtiments du DLST).

3. Ressources humaines

Campagne d'emplois 2018

La titularisation de Lucy Carpentier – recrutée en 2017 sur un emploi « BOE » (bénéficiaires de l'obligation d'emploi) – est repoussée à février 2019 en raison de son travail à temps partiel.

Par ailleurs, deux emplois étaient affichés au DLST en 2018. Le premier – accueil / gestionnaire de scolarité – a été pourvu par mobilité externe grâce au détachement de Christelle Caraguel de la Fonction Publique Territoriale (son corps d'origine). Pour mémoire, Christelle occupait déjà l'emploi concerné depuis 2016. Pour le second – assistant(e) de direction –, le recrutement « sans concours » s'est malheureusement – en particulier pour le candidat maison – avéré infructueux. Partie remise !?

Enfin, nous avons enregistré le retour de congé maladie de Patricia Cajot, qui a été mise en surnombre au sein de la composante.

Politique d'emplois 2019

Le départ en retraite d'Orianne Soto se confirme pour l'automne 2019. Comme prévu, nous allons demander la transformation de cet emploi de catégorie B en emploi de catégorie C. Ceci permettra de demander en parallèle le recrutement d'un personnel de scolarité de catégorie B via un concours interne, solution trouvée pour obtenir – enfin ! – la promotion de Stéphanie Moyroud (qui pâtit actuellement d'un décalage grade/fonctions).

Le poste d'assistant(e) de direction sera à nouveau demandé, toujours via un recrutement sans concours.

Enfin, nous avons posé la question de la pérennisation, à partir de l'été 2019, de l'emploi de gestionnaire « Oui Si / CPGE / admissions ». Il est probable que nous resterons dans l'immédiat dans le cadre d'un emploi contractuel, mais à l'avenir, nous essaierons d'obtenir une titularisation de l'agent qui occupe cet emploi.

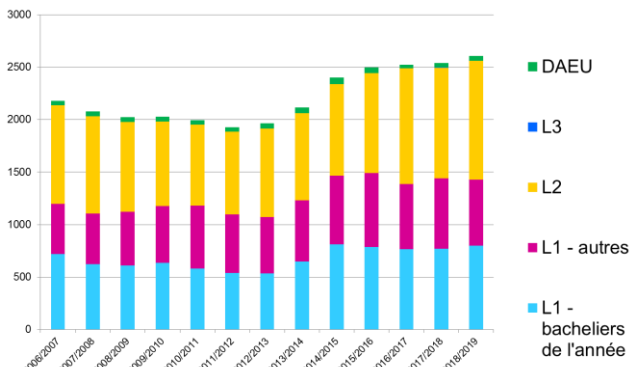
4. Effectifs à la rentrée universitaire 2018

Inscrits au 24 septembre (DLST et DSDA)

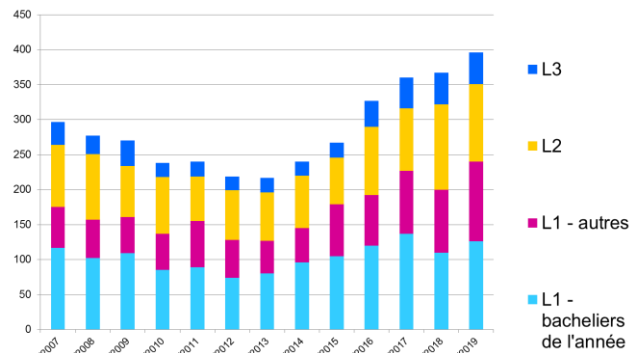
Au DLST, les effectifs sont en hausse de 2,6 %, essentiellement en lien avec un meilleur taux de réussite en L1 l'an passé, et donc une plus grande affluence en L2 lors de cette rentrée. Au DSDA, la hausse est plus importante, et résulte d'une forte hausse des effectifs en L1 (en particulier en Chimie-Biologie, parcours qui avait souffert d'une surprenante désaffection l'an passé).

Grenoble : 2563		Valence : 396	
	(2499) + 2,6 %		(367) + 7,9 %
• L1 :	1426	• L1 :	240
	- 1 % (1440)		+ 20 % (200)
• L2 :	1133	• L2 :	111
	+ 7,3 % (1056)		- 9 % (122)
• L3 :	3	• L3 :	45
	= (3)		= (45)

L'analyse de l'évolution des effectifs au cours des années montre une hausse constante depuis la rentrée 2012 :



Effectifs du DLST depuis 2006

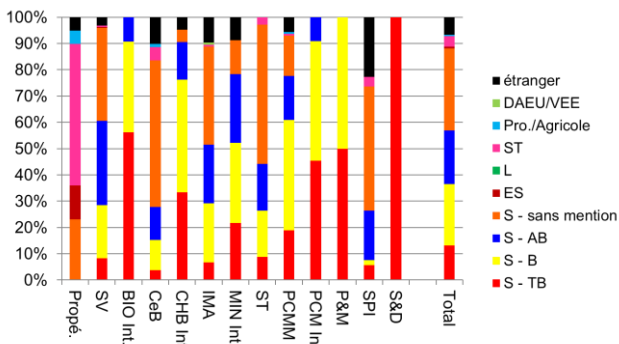


Effectifs du DSDA depuis 2006

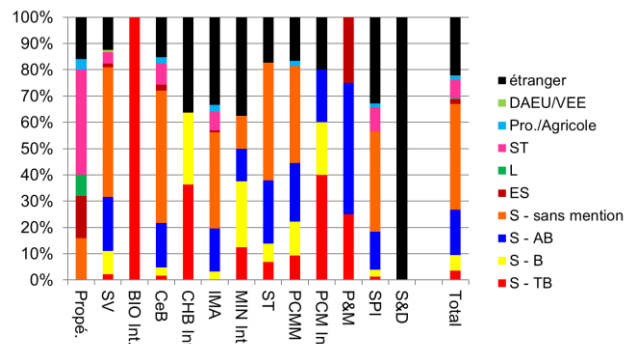
L1

L'analyse par parcours en L1 reflète de fortes différences. Au DLST, on compte 28 bacheliers de l'année en plus par rapport à l'an passé, et 40 redoublants en moins (tous parcours confondus). Les effectifs connaissent une hausse significative en CeB (faible réussite l'an passé) et CHB Int et MIN Int (doublement de la capacité d'admission + augmentation des admissions via Parcoursup et autres dispositifs). Par contre, la baisse des effectifs est notable en SV et IMA (en lien avec de bons taux de réussite en L1 l'an passé), et dans une moindre mesure en PCMM et SPI (mêmes raisons ?). Au DSDA, forte hausse des effectifs en CHB, légère hausse en PCMM et baisse d'un tiers en IMA. Aux L1 s'ajoute, pour chaque site, l'année propédeutique, qui concerne 64 étudiants à Grenoble et 27 à Valence.

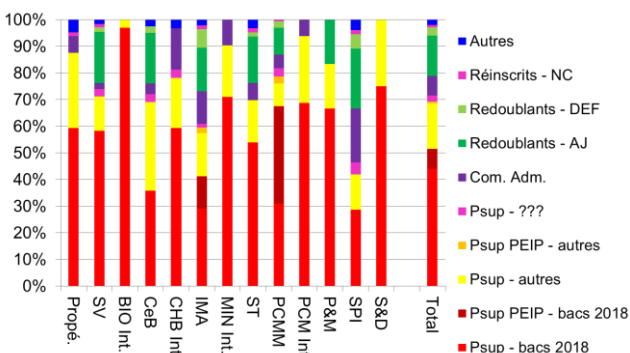
Mise en application de la loi ORE oblige, la composition des effectifs de L1 au DLST diffère fortement entre bacheliers de l'année (798 inscrits = 56 % des effectifs, quasiment aucun bachelier autre que S) et autres (réorientés, redoublants, ...). Le pourcentage de bacheliers de l'année varie, pour les parcours non sélectifs, de moins de 30 % en SPI à près de 70% en PCMM, et pour les autres parcours de 59 % en CHB Int. à plus de 95 % en BIO Int.



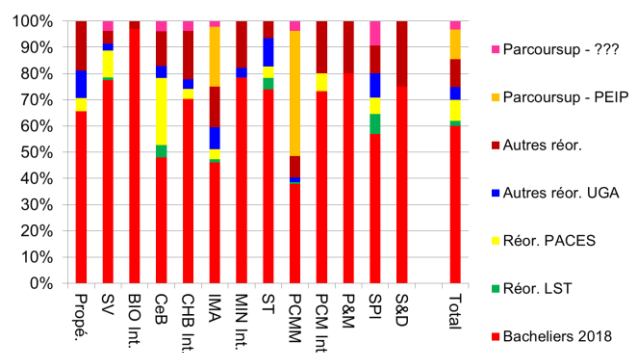
Bacheliers 2018



Bacs < 2018



Admissions en L1



Réorientations en L1

Près de 72 % des étudiants inscrits en L1 sont passés par Parcoursup (51,5 % de bacheliers 2018, dont 7,5 % de PEIP, 17,8 % de bacs antérieurs à 2018, dont 0,8 % de PEIP... et 2,3 % de candidats qui se sont inscrits après avoir dans un premier temps refusé leur admission !?!). Parmi les nouveaux inscrits, on compte également 7,3 % d'étudiants admis via une DAP, PEF ou eCandidat, et 2 % d'étudiants « autres » (PACES qui n'ont pas suivi la procédure de réorientation par Parcoursup,

réorientations à la rentrée, ...). Quant aux redoublants, ils constituent seulement 18,3 % des effectifs (15,2 % d'ajournés, 3,1 % de défaillants), auxquels s'ajoutent quelques étudiants NC (0,9 %).

L'analyse des réorientations en L1 au DLST montre, comme par le passé, une forte affluence en provenance de la PACES pour le parcours CeB (environ 25 % des effectifs, loin devant SV avec près de 10 % de la promotion).

Un rapide retour sur la procédure d'admission via Parcoursup permet de rappeler que tous les candidats de l'académie ont été acceptés (et même bien plus). Les listes d'attente en IMA et CeB ont été très rapidement « purgées », et du coup, ces deux parcours ont admis un nombre conséquent d'étudiants via la procédure complémentaire. Même situation – hormis les admissions via la procédure complémentaire, beaucoup plus faibles, parcours sélectifs obligent - pour P&M et MIN Int. Pour les autres parcours, hormis SV et BIO Int., dont la liste d'attente a perduré – pour quelques éléments – jusqu'à la rentrée, les listes d'attente se sont éteintes soit avant les résultats du baccalauréat, soit très rapidement après. Si le maximum de réponses positives a été généralement atteint au plus tard fin juillet, on note encore un nombre non négligeables de « oui mais » (« mais j'ai une autre demande en attente ») jusqu'au 27 août, date à laquelle les listes d'attente des formations sélectives ont été supprimées par décision ministérielle. Les situations d'attente créées par ces « oui mais » sont à la fois préjudiciables pour les étudiants qui sont sur liste d'attente et pour les prévisions quant aux effectifs inscrits à la rentrée (à quoi s'ajoute, cette année, de sérieux retards dans les inscriptions par rapport aux années précédentes, avec par exemple près de 20 % de rendez-vous d'inscription en moins en juillet).

Enfin, quelques informations concernant la propédeutique, qui accueille finalement 64 étudiants. Au total, cette formation a été proposée à 633 étudiants en phase initiale, dont 78 ont accepté, et a été également acceptée par 30 candidats de la phase complémentaire. Parmi les 108 étudiants qui avaient accepté la proposition, seuls 93 étaient inscrits à la rentrée : les 15 autres ont été déclarés absents, et ont instantanément disparu de Parcoursup... Par ailleurs, 2 étudiants ont abandonné avant même le début des cours, 5 se sont réorientés hors DLST – L1 Droit, IUT GTE, IUT Chambéry – et 7 (qui n'étaient présents ni à la réunion de rentrée, ni aux tests, et qui n'ont pas justifié ces absences) ont été réorientés autoritairement en L1... à leurs risques et périls ! Enfin, sachant que, pour des raisons logistiques (locaux, enseignants), nous souhaitons n'ouvrir si possible que deux groupes, 18 étudiants, dont les résultats aux tests de prérequis suggéraient qu'ils avaient des chances non négligeables de réussir en L1, ont accepté d'aller directement en L1 (à leur grand soulagement pour certains) plutôt que de passer par la propédeutique. Par contre, 2 étudiants ont refusé cette possibilité, et 3 étudiants admis en L1 ont demandé à pouvoir passer par la propédeutique (!).

L2

Comme en L1, les variations d'effectifs diffèrent d'un parcours à l'autre. AU DLST, on note une forte hausse en INF et MIN ainsi qu'en GMP, et des hausses conséquentes en PHC et MAT. A contrario, les effectifs baissent très fortement en CHB (la promotion 2017/2018 de CeB a connu un mauvais taux de réussite) et, dans une moindre mesure, CHI. Au DSDA, forte hausse des effectifs en INF et baisse très importante en CHB. Enfin, hausse très importante des effectifs pour la L2 BTS, qui dépend de l'UFR de Pharmacie.

L3

Si, à Valence, les effectifs sont stables, à Grenoble, par contre, on note une hausse de près de 5 % du nombre d'inscrits. L'analyse par composantes montre que cette augmentation des inscriptions en L3 est essentiellement à un afflux dans les L3 de PhITEM, les effectifs étant quasi stables à IM²AG et en baisse pour les mentions Chimie et Sciences de la vie.

Inscriptions tardives

Une discussion s'engage au sujet des étudiants étrangers (admissions via PEF – Portail de Etudes en France – ou une DAP – Demande d'Admission Préalable) qui arrivent après la date du 14 septembre, alors qu'il leur a été notifié dans le courrier d'acceptation de leur candidature que passé cette date, ils ne pourraient pas être inscrits. Un retard d'une semaine a été toléré, mais depuis, sauf

demande expresse des responsables de parcours, aucune inscription n'est acceptée. Par ailleurs, incités en cela par les services des ambassades et consulats, certains étudiants ont contacté le DLST pour obtenir un délai complémentaire, et il leur a été répondu que cela n'était pas envisageable, un retard de plus de 15 jours diminuant très fortement les chances de réussite à l'année. Certains étudiants ont tenu compte de cette réponse, d'autres sont quand même venus...

Tout le monde est conscient de la difficile situation vécue par ces étudiants, qui pâtissent de l'incurie des services du Ministère des Affaires Etrangères, incapables de prendre les mesures nécessaires (recrutement de vacataires quand il faut traiter un grand nombre de demandes de visas, ordres de priorité dans l'examen des dossiers, examen des dossiers même s'il manque encore le certificat de réussite à l'année en cours) pour accélérer les procédures. Des services qui semblent persuadés que les universités « feront avec », et ne soucient pas une seconde des questions pédagogiques... Pire, le MAE demande aux universités d'inscrire les étudiants tardifs plutôt que de prendre le risque de voir ceux-ci, faute de carte d'étudiant, s'éparpiller dans la nature.

Mais dans le même temps, si nous sommes trop laxistes (alors qu'il a été écrit noir sur blanc qu'il n'y aurait pas d'inscriptions après la mi-septembre), il est évident que de tels dysfonctionnements n'auront aucune chance de disparaître. Bref, la situation est particulièrement compliquée. Précision : lors du dernier Conseil des Directeurs de Composantes, une demande a été faite auprès du président de l'UGA afin qu'il fasse remonter au MAE (via le MESRI ?) notre mécontentement face à ces dysfonctionnements.

Jérôme Nomade fait par ailleurs remarquer qu'il y a apparemment des différences entre responsables de parcours quand il s'agit d'analyser les dossiers qui passent par PEF. Yves Markowicz rappelle qu'une procédure a été proposée pour le traitement des dossiers. Afin de voir si nos critères d'admission sont adaptés ou non, il va par ailleurs transmettre aux responsables des parcours du DLST les résultats obtenus par les étudiants admis en 2017 (pour les autres composantes, voir avec les scolarités concernées).

5. Questions diverses

○ *Investissements d'automne + Projet Tiers-Lieux*

Au désormais traditionnel appel automnal à dépenser (intelligemment) les crédits non utilisés s'est ajouté, cette année, le projet Tiers-Lieux, soutenu par l'UGA, qui vise à développer, dans la mesure du possible, des espaces conviviaux hors des salles d'enseignements. Une enquête a été réalisée auprès des étudiants et des personnels, et un amphi consacré à ce sujet est envisagé plus tard dans le semestre.

Une petite partie des réponses à l'enquête rentre tout à fait dans la problématique des tiers-lieux. Il est proposé d'installer des poufs, des casiers (en particulier pour déposer les affaires de sport), des plantes dans les halls principaux, des vélos pour recharger les batteries des portables, des baby-foot pour se détendre... ou des tapis de course pour apprendre ses cours tout en pratiquant une activité sportive. L'habillage des murs avec des illustrations, voire une (des ?) fresque(s) murale(s) en rapport avec la science, est également suggéré. Ces différentes propositions vont être étudiées quant à leur faisabilité (en particulier, la question des casiers pose quelques problèmes, qu'il s'agisse du nombre – si l'on veut offrir une telle opportunité à tous les étudiants, où les mettre !?! – ou des aspects sécuritaires – risques de vol, nécessité de casiers translucides pour pouvoir s'assurer qu'il n'y a rien de dangereux à l'intérieur).

D'autres suggestions, bien que hors sujet, vont être prises en compte pour de futurs achats ou demandes de travaux : réfection de l'accueil (plus grand, plus convivial et plus accessible ? avec une porte mieux adaptée aux personnes à mobilité réduite), douche supplémentaire pour les personnels, installation de stores pour les salles du bâtiment B, installation de prises dans les amphis. La question des toilettes – nécessité d'un meilleur entretien – va faire l'objet de discussions avec le prestataire de la société de nettoyage et les services techniques de l'UGA. Nous allons questionner la ComUE quant à l'installation de bancs et tables de piquenique sur les pelouses (même si l'on sait que la DAD est réticente en raison de l'usage peu respectueux que certaines personnes font de ce type de mobilier pendant le week-end) ou de toiles tendues pour ombrager les tables installées sur la terrasse de la cafétéria.

Par contre, certaines demandes telles que l'utilisation de diffuseurs d'huiles essentielles dans l'accueil ou la climatisation des amphis et salles de cours (une proposition pas vraiment écologique) devraient rester dans les cartons...

La suggestion de mettre un autre four à micro-ondes à la disposition des étudiants va être rapidement suivie d'effet : cet achat était déjà envisagé, et la commande est partie. Quant aux demandes concernant l'installation de machines à café éco-compatibles (avec gobelets en carton, voire avec la possibilité d'utiliser sa propre tasse) ou de lutter contre le jetable à la cafétéria, elles seront remontées auprès des responsables de ces équipements.

Enfin, bien évidemment, il n'est pas envisageable de prendre en considération les demandes fantaisistes ou totalement hors sujet (organiser un carnaval ne relève pas de financements de tiers-lieux...).

En complément de la discussion sur ce projet, Frédérique Simonot indique que les espaces de travail de la BU sont saturés, et qu'il y a une très forte demande des étudiants pour des lieux de travail en petit groupe sur le campus.

- *Visites de la BU Sciences (semaine de rentrée)*

Frédérique Simonot indique qu'à l'occasion de la rentrée, 656 étudiants du DLST ont participé aux visites organisées par la BU (un nombre important, certes, mais inférieur au total des nouveaux inscrits). Cette année, les visites se faisaient en semi-autonomie, par petits groupes, avec un parcours interactif. Les étudiants ont particulièrement apprécié cette approche ludique.

Petit bémol, les problèmes liés aux transmissions d'information auprès des étudiants (qui expliquent pour partie que certains soient passés à travers ?). Il est proposé qu'à l'avenir, les créneaux de visites soient sur des horaires plus larges, donc plus flexibles (idéalement, si on pouvait banaliser une demi-journée... ?).

Par ailleurs, Frédérique Simonot rappelle que la BU est désormais ouverte jusqu'à 22h en semaine (mais passé 19h, il s'agit uniquement d'accueil, aucun service n'est proposé).

- *Prochains conseils* : 12 novembre ; 10 décembre

La séance est levée à 19 h10